



## Société Vaudoise d'Horticulture

Assemblée Générale Cantonale du 3 mars 2018

### Ordre du jour :

1. *Ouverture de l'assemblée.*
2. *Adoption du Procès-verbal de la dernière assemblée générale cantonale.*
3. *Rapport du Président central*
4. *Rapport du délégué à la formation professionnelle.*
5. *Rapport de la caissière et des vérifications des comptes.*
6. *Adoption des rapports en bloc*
7. *Distribution des diplômes et récompenses*
8. *Nominations statutaires*
9. *Lieu et date de la prochaine assemblée générale 2019*
10. *Nomination de la section chargée de vérifier les comptes*
11. *Propositions individuelles et communications diverses*

### **1. Accueil, ouverture de l'assemblée, signature liste des présences.**

Bienvenue à l'AG Cantonale au restaurant de l'Y-Parc.

### ***Ouverture de la séance.***

Il est 10 h 35 et le Président central, M. Jean-Louis Sornin, ouvre la séance. La liste des présences circule. Le président salue tout particulièrement la présence de M. Pierre-Alain Zangger, ancien Président Central de la Société et représentant de l'Ecole d'horticulture de Lullier ;

### ***Liste des excusés :***

Madame Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat,

Monsieur Philippe Leuba, Conseiller d'état

Le représentant des autorités de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Messieurs David Aubert, directeur de l'école professionnelle de Marcelin

Gaston Solliard, président des Maisons Bourgeoises

Mmes et MM. Françoise et Pascal Jatton, président de la section de Lausanne et environs

Jacqueline et Daniel Botteron, membre d'honneur - section de Lausanne et environs

Madame Janine Sulliger - section Chablais - Riviera

Messieurs Bertrand Nanchen, Charly Auf der Maur, René Walter, membres d'honneur- section Chablais - Riviera.

Michel Cretin, président de la section Nyon – La Côte

François Pittet, membre d'honneur - section Flore du Jura

Gérald Dufour - section du Léman

Le président donne la parole à M. Bernard von Siebenthal, Président de la section de La Flore du Jura, organisatrice de cette journée.

La parole est donnée au Président du jour.

## **2. Adoption du Procès-verbal de la dernière assemblée générale cantonale.**

Des exemplaires de ce PV ont été mis à disposition sur les tables. Il est également sur le site [villesfleuries.ch/svh](http://villesfleuries.ch/svh).

Quelqu'un en désire-t-il la lecture ou y apporter une correction ?

## **3. Rapport du président central (section Chablais – Riviera)**

Le Président donne lecture de son rapport sur son mandat de l'année comme Président Central de la société (voir son rapport)

## **4. Rapport du délégué à la formation professionnelle.**

Le Président donne la parole à M. Pierre-Alain Zangger, représentant de l'école d'horticulture de Lullier pour son rapport.

## **5. Rapport du caissier et des vérifications des comptes.**

Le Président donne la parole à la section de Nyon, représentée par Mme Céline Borloz, qui a repris la responsabilité de la caisse du Comité Central pour son rapport sur les comptes de l'année écoulée.

Puis parole aux vérificateurs des comptes de la section de La Flore du Jura qui sont Mme Rose-Marie Bruder et M. Armand Monnier, pour leur rapport. C'est M. Armand Monnier qui nous en donne lecture et nous demande d'accepter les comptes tels qui nous sont présentés. Le président remercie le caissier pour son travail durant toute l'année écoulée ainsi que les vérificateurs de comptes.

## **6. Adoption des rapports en bloc.**

Le Président met en discussion les rapports suivants :

- Du président.
- Du délégué à la formation professionnelle.
- Du caissier.
- Des vérificatrices des comptes.

Les rapports en bloc sont tous acceptés à l'unanimité.

## **7. Distribution des diplômes et récompenses.**

Pour les diplômes de Membre Honoraire pour 30 ans de société, 7 membres sont annoncés, tous de la section de Lausanne et environs :

Il s'agit de Mme Madeleine Diserens, Mme et M. Jacqueline et Daniel Botteron, MM. Stéphane Barbey, Jean-Pierre Olivié et Didier Perret qui ne désirent pas leurs diplômes.

Et de M. Pierre Wiederkehr qui reçoit son diplôme avec les applaudissements d'usage.

## **8. Nominations statutaires.**

Pour l'année prochaine, le comité central sera le suivant :

- La présidence sera la section de La Flore du Jura

- La vice-présidente par la section de Nyon – La Côte
- Le secrétariat par la section de La Flore du Jura
- La Caisse par M. Michel Cretin, section de Nyon-La-Côte, nommé responsable de la caisse centrale.
- Adresse postale par la section du Léman à Morges.
- Délégué à la formation professionnelle : M. Marc-Henri Jan.

Membres adjoints :

M. Jean-Daniel Renggli, représentations.

Mme et M. Ghislaine et Francisco Moita-Babey, site internet.

Ce nouveau comité est accepté à l'unanimité.

### **9. Lieu et date de la prochaine assemblée générale 2019**

L'assemblée Générale Cantonale pour l'année prochaine sera organisée par la section de Nyon – La Côte et aura lieu le 2 mars 2019.

### **10. Nomination de la section chargée de vérifier les comptes.**

La vérification des comptes se fera par la section de Nyon – La Côte.

### **11. Propositions individuelles et communications diverses.**

Le président nous informe que les programmes des activités des sections se trouvent sur la table du fond où ils sont à notre disposition. Ou directement sur le site internet villesfleuries.ch onglet svh, lien pour toutes les sections.

M. Jean-Daniel Renggli intervient sur l'organisation des sorties. Les sections sont invitées de se mettre ensemble.

Mme Céline Borloz nous annonce l'organisation par la section de Nyon – La Côte d'une exposition à Duillier le week-end du Jeûne Fédéral 2019. Thème : fleur d'histoire.

M. Jean Emery nous parle de l'équipe du lundi et du 50<sup>e</sup> de l'Arboretum et propose que la SVH épaulé l'Arboretum.

Il nous signale que la Société suisse des roses et la Société d'Horticulture de Genève ont fusionné. Président : M. Raymond Tripod.

Il nous fait également un historique de Florès.

M. Paul Widmer nous informe que la Jardin alpin de la Rambertia (Rochers-de-Naye) recherche un(e) gardien(ne) et un(e) botaniste.

La parole n'étant plus demandée, le président, clos la séance à 11 h 30.

Passé la parole au président local pour la suite de la journée.

Le Président

Jean-Louis Sornin